



INFORMATIONS



de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION

Tél. 13.18.70 — extensions 3013 et 3057.

74697

N° 46.

1er décembre 1955

REPRODUCTION SOUHAITEE.

Relations omnibus Liège-Louvain et vice versa.

A partir du 5 décembre prochain, par suite de la mise en service d'automotrices électriques en remplacement des rames-vapeur, les horaires des trains omnibus circulant entre Liège et Louvain seront sensiblement modifiés.

Les usagers de ces trains, ainsi que des trains correspondants des lignes adjacentes à la ligne 36 sont priés de se renseigner aux guichets des gares ou de consulter les affiches-horaires.

Les voitures-couchettes de 3me classe.

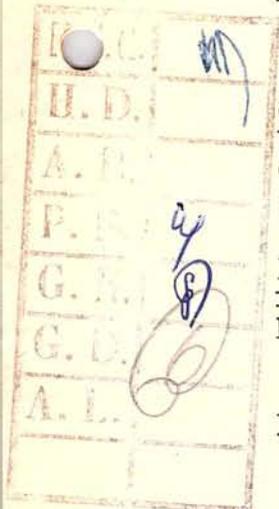
Au cours de la prochaine saison d'été, les chemins de fer mettront en circulation des voitures-couchettes DE 3me CLASSE dans les grands express vers l'Allemagne et l'Autriche : TAUERN-Express, KÄRNTEN-Express, OSTENDE-WIEN-Express.

Au tarif de 3me classe, majoré d'un léger supplément pour l'usage de la couchette (100 Frs la place) les voyageurs pourront désormais entreprendre de longs voyages dans les meilleures conditions de confort et cela, sans perdre une heure de leurs précieuses vacances.

En effet, après une nuit de repos, ils s'éveilleront frais et dispos, aux confins de la Bavière ou aux portes de l'Autriche.

La date précise de mise en service de ces voitures-couchettes sera annoncée ultérieurement.

Les nouvelles voitures recevront certainement un accueil chaleureux. Elles ne comportent, en effet, que 6 places (rembourrées) par compartiment. Leur confort peut se comparer à celui de l'actuelle 2me classe internationale.



Le compartiment est transformable, de sorte que la nuit il offre six couchettes spacieuses et reposantes.

Soulignons qu'une couverture de laine et un oreiller avec taie sont mis à la disposition de la clientèle.

En vue des déplacements vers les sports d'hiver, une voiture de ce type circulera déjà à partir du 16 décembre prochain dans le train 52 pour l'Autriche, ainsi que dans son "retour" le train 51 Innsbrück-Ostende.

Recrutement de surveillants de travaux.

Dans le courant du mois de février prochain, la Société Nationale des chemins de fer belges organisera un concours pour l'engagement en qualité de surveillant de travaux ou de surveillant opérateur.

Les postulants doivent être porteurs de l'un des diplômes ou certificats ci-après :

- conducteur de travaux;
- technicien;
- architecte;
- géomètre arpenteur;
- diplôme ou certificat d'études techniques moyennes A2 ou B1.

Sont également admis, les candidats porteurs d'un diplôme ou certificat de fin d'études techniques du degré A3 ou B2, qui ont en outre fréquenté, avec fruit, les 3 premières années d'un établissement d'enseignement moyen ou 2 années d'études normales primaires.

Les candidats sont priés de consulter les affiches apposées dans toutes les gares du réseau.

Recrutement d'électromécaniciens "hors liste" pour le groupe de Liège.

La Société Nationale des Chemins de fer Belges demande des électromécaniciens pour la province de Liège.

Les sujets belges qui désirent obtenir un de ces emplois sont invités à introduire une demande écrite, avant le 10 décembre 1955, à l'office de recrutement de la SNCB, rue Varin, 2A à Liège, en y indiquant les études techniques qu'ils ont faites.

L'engagement se fait à titre précaire. Les intéressés auront, toutefois, l'occasion de régulariser leur situation en participant au prochain concours public qui sera organisé.

La rémunération est calculée sur la base de 57.015 FRS par an, augmentée de l'indemnité de foyer ou de résidence éventuellement prévue.

Le transport des travailleurs de leur domicile au siège de travail est assuré gratuitement sur les lignes de la S.N.C.B.



(B)

M. GUILLAUME
Président de l'ABAC
17, Rue de Robiano, Tervueren